

Décision 95-D-21 du 07 mars 1995

relative à une saisine de la société anonyme
Théâtre de la Renaissance concernant des
pratiques de la Société civile de perception et
de distribution des droits des artistes-
interprètes de la musique de la danse
(Spedidam)

Posted on: 17 mars 1995 |

Présentation de la décision

Lire

le texte intégral de la décision

37.62 Ko